

# CONTRIBUTION À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

RNCP35878BC03

## OBJECTIFS

- Identifier le rôle et définir les règles de fonctionnement de chaque Institution Représentative du Personnel (IRP) : CSE et syndicats.
- Sécuriser la préparation des différents documents obligatoires et nécessaires à la tenue des négociations sociales.
- Intégrer les opérations incontournables à l'organisation des réunions du CSE.
- S'appuyer sur les règles de droit collectif et conventionnelles pour répondre aux questions du CSE.
- Organiser et superviser les élections professionnelles.

## LES PLUS

- Une formation pratique sur la gestion des relations avec les IRP présentant un panorama complet des attributions, du fonctionnement, des moyens des différentes IRP et les incidences du nouveau processus électoral
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants : procès verbaux d'élection...
- Un bloc de compétences éligible au CPF et bénéficiant de la certification Sup des RH Inclus : les ouvrages **Guide pratique des élections professionnelles**

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à tout salarié, titulaire d'un Bac + 2, ou d'un niveau Bac + 2 et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, ou d'un niveau Bac et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle.

## ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude d'un dossier de candidature • Un entretien téléphonique. Les dossiers de candidature sont validés par GERESO et SUP DES RH. À l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles  
Certificateur : **SUP des RH**  
N° d'enregistrement au RNCP : **35878**  
Date d'enregistrement : 15/09/2021

## SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve de certification se déroule dans les 2 mois après la fin du parcours de formation : épreuve écrite transverse à l'ensemble des thématiques du bloc, basée sur des cas pratiques d'entreprise (durée 3h).

2

MODULES

4

JOURS

28

HEURES

de formation  
en présentiel  
+ examen

### MODULE #1

**Les représentants du personnel : le CSE et les mandats syndicaux (+ 50 salariés)**

CSE, syndicats : quels missions, moyens et règles de fonctionnement ?

**2 JOURS**

### MODULE #2

**Élections professionnelles dans l'entreprise**

Préparer, organiser et sécuriser les élections du CSE

**2 JOURS**



Informations & inscriptions :  
02 43 23 09 09  
formation@gereso.fr

Cette formation en intra :  
02 43 23 59 89  
intra@gereso.fr

## PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois



Plus de détails sur cette formation :  
[www.gereso.com/KIRP](http://www.gereso.com/KIRP)



## LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : LE CSE ET LES MANDATS SYNDICAUX (+ 50 SALARIÉS) (2 JOURS - REPP)

- › Panorama des Institutions Représentatives du Personnel (IRP)
  - Le CSE : cadre, modalités de mise en place, durée des mandats...
  - Les nouveaux acteurs : le conseil d'entreprise et les représentants de proximité
  - Syndicats dans l'entreprise :

Mises en situation selon diverses configurations d'entreprise

Quiz de synthèse

- › Attributions des différentes IRP
  - Attributions du Comité Social et Économique (CSE)
  - Attributions des organisations syndicales dans l'entreprise

Mises en situation et cas pratique

- › Fonctionnement des représentants du personnel
  - Composition du CSE et des commissions
  - Réunions
  - Moyens financiers

Quiz "vrai-faux"

- › Règles d'exercice du mandat des représentants du personnel
  - Règles générales de fonctionnement
  - Heures de délégation
  - Liberté de déplacement - Modes de communication
  - Obligation de discrétion et de confidentialité
  - Protection des représentants du personnel
  - Formation des membres du CSE

Mises en situation, jeu de rôle

- › Leviers d'actions à disposition des représentants du personnel
  - Droits d'alerte
  - Recours à l'expertise
  - Personnalité juridique
  - Délit d'entrave

Mises en situation

Quiz de synthèse des acquis de la formation

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ENTREPRISE (2 JOURS - ELEC)

- › Mettre en place le processus électoral
  - Les nouvelles instances
  - Calcul de l'effectif après la loi Pacte

Quiz interactif sur les salariés à prendre en compte dans le calcul d'effectifs

- Ordonnances Macron : lissage des effets de seuil, délai d'organisation des élections
- La sécurisation du processus électoral : étapes préalables

Cas pratiques sur le calcul d'effectifs

- › Préparer les élections et lancer le processus
  - Calendrier des obligations de l'employeur
  - Information du personnel
  - Affichage pour les syndicats non représentatifs, invitation des autres syndicats

Atelier sur la réalisation d'une note d'information du personnel et d'un affichage/invitation pour les syndicats

- Préparer et négocier le protocole d'accord électoral (PAP)
- Répartir les sièges

Cas pratique sur la répartition des sièges entre collèges

- Selon quel mode négocier le PAP? Double majorité, majorité simple, unanimité, droit commun
- Fiabiliser les listes électorales : élaboration, contenu et publication
- Électeurs et candidats

[Evaluer] Quiz sur l'électorat et l'éligibilité

- Parité femmes/hommes
- Régime spécifique des salariés des entreprises sous-traitantes
- Propagande électorale : obligation de neutralité de l'employeur, la propagande syndicale

Analyser des protocoles préélectoraux

- › L'organisation matérielle du vote
  - Date, heure, lieux de vote et moyens fournis aux électeurs
  - Vote par correspondance et vote électronique

[Evaluer] Quiz sur le vote électronique

- Bureau de vote : constitution et attributions, rôle particulier du président

- › Déroulement des opérations électorales

- Bulletins blancs et bulletins nuls

Cas pratique : calculer des bulletins et sort des bulletins nuls et blancs

- Proclamation des résultats
- Établir et transmettre les procès-verbaux des élections
- Rédiger le procès-verbal de carence : contenu, effets, sanctions

Analyser un PV CERFA suite à carence

Lire et analyser les PV des différents collèges d'un établissement

- › Appliquer les règles de scrutin pour des résultats fiables et justes
  - Déterminer le quorum, quotient électoral, la moyenne de chaque liste, plus forte moyenne
  - Attribuer les sièges : désignation nominative des élus de chaque liste
  - Ratures : définition et conséquences
  - Évaluer les résultats au regard des nouvelles règles

Cas pratique : déterminer le quorum, le quotient électoral, les syndicats majoritaires, les élus en fonction des ratures...

Atelier : réaliser un rétroplanning pour la préparation et l'organisation d'élections professionnelles

- › Anticiper les contentieux préélectoral et post-électoral
  - Rôle des instances - Délais et annulation des élections

Quiz de synthèse

## Taux de réussite

100% des candidats ont obtenu la certification (taux calculé sur la base des résultats des trois dernières années, actualisé au 2 janvier 2024)

## Promotions à venir

16 et 17 Décembre 2024 - REPP  
+ 18 et 19 Décembre 2024 - ELEC

30 et 31 Janvier 2025 - REPP  
+ 3 et 4 Mars 2025 - ELEC

2 et 3 Juin 2025 - REPP  
+ 16 et 17 Juin 2025 - ELEC

1er et 2 Décembre 2025 - REPP  
+ 11 et 12 Décembre 2025 - ELEC

AUTRES PROMOTIONS  
nous consulter

## Lieu

Espace Formation GERESO  
Paris Montparnasse

## Tarifs

3 710 € HT incluant :

- Support + e-ressources
  - Évaluation LearnEval
  - Préparation à l'examen
- Validité : 30/06/2024

Réf : KIRP

Formacode : 33047 / 33028 / 33043



Plus de détails sur cette formation :  
[www.gereso.com/KIRP](http://www.gereso.com/KIRP)



